

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2016

OBJET : résumé des débats

L'an deux mil seize, le 14 novembre à dix-huit heures, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la petite salle des Nouelles, au Landreau, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

Étaient présents :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Xavier BONNET M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU M. François GUILLOT M. Jean-Paul RICHARD M. Aymer RIVALLIN	M. Patrick BALEYDIER Mme Nicole LACOSTE M. Jean-Marie POUPELIN M. Jean TEURNIER Mme Christiane HUREAU	M. Jacky BANNWARTH M. Pierre BERTIN Mme Christelle BRAUD M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS M. Alain SABOURIN M. Jacques LUCAS	M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU Mme Jacqueline LEVESQUE M. Jean-Paul LOYER M. Serge RENAUD

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Michèle LE STER Mme Marie SLIWINSKI	

Étaient absents excusés :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
Mme Nelly SORIN	M. Maurice BOUHIER	M. Thierry AGASSE	M. Fabien DECOURT Mme Josette SCOUARNEC

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND	

Pouvoirs :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet
Mme Nelly SORIN donne pouvoir à M. François GUILLOT	M. Maurice BOUHIER donne pouvoir à M. Patrick Baleyrier

Commune de Vertou
M. Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à Mme Michèle LE STER

Assistaient au titre des services :

Mme Lydie HERAULT VISSET, Christelle GUIHERY et Rachel SUTEAU

Date de convocation : 7 novembre 2016

Nombre de membres : 60 en exercice (44 titulaires et 16 suppléants) : 26 présents

29 votants (3 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 26 votants

Votants au titre du pôle Culture- Pah : 29 votants

Pays

1. Appel à candidatures de l'ADEME sur l'accompagnement des territoires à la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident :

- de confirmer la candidature du Pays du Vignoble Nantais à l'accompagnement proposé par l'ADEME sur le thème de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique,
- d'y affecter les moyens nécessaires (humains, techniques, financiers, dispositifs de gouvernance) et à participer aux temps de travail collectifs.

Pays

2. Mission de Conseil en énergie partagé en Pays du Vignoble Nantais, demande de subvention année 2

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, le Comité syndical décide d'autoriser le Président à :

- valider le budget et le plan de financement prévisionnels de la mission de Conseil en énergie partagé, pour la 2^{ème} année (novembre 2016 – octobre 2017),
- solliciter pour cette deuxième année de mission, une subvention FEADER au titre de la fiche action « rénovation énergétique du patrimoine (bâtiments) public » du programme Leader 2014-2020,
- signer les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette demande d'aide : dossier de demande d'aide, convention et ses éventuels avenants, dossier de demande de paiement, ainsi que les annexes à ces documents.

Culture-Patrimoine

3. Réhabilitation du musée : demande de subvention DETR

La délibération est soumise au vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 3

Les membres votants du pôle Culture-Pah du comité syndical décident de répondre à l'appel à projets DETR.

Culture-Patrimoine

4. Vente par correspondance du livre « Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais »

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident de fixer les tarifs d'envoi suivants pour la vente par correspondance des livres « *Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais* » :

- 4,78€ pour un exemplaire du tome 1,
- et 6,18€ pour un exemplaire du tome 2 ou pour deux livres.

Pour visa

Le Président

François GUILLOT

